



**AURILLAC
AGGLO**

unique / multiple – ensemble

MEMOIRE DE REPONSE

Appel à projet
Pour la création et l'exploitation d'une
recyclerie/ressourcerie aux 4 Chemins dans le cadre d'une
convention d'occupation temporaire du domaine public

AURILLAC AGGLOMERATION
3 place des Carmes CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 30

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1) Présentation du candidat | 3 |
| 1.1 – Renseignements concernant la structure | 3 |
| 1.2 – Activées de la structure stratégie | 5 |
| 1.3 - Territoire d'intervention | 5 |
| 2) Moyens mobilisés par la structure | 7 |
| 2.1 – Descriptif des moyens humains de la structure | 7 |
| 2.2 - Descriptif des moyens matériels à disposition de la structure | 8 |
| 2.3 - Partenariats..... | 9 |
| 3) Budget prévisionnel | 10 |
| 4) Présentation de l'offre | 11 |
| 4.1 - Moyens humains consacrés à l'exploitation du site..... | 11 |
| 4.2 - Modalités de valorisation, typologie des objets et traçabilité | 14 |
| 4.3 - Structuration/ gouvernance..... | 25 |
| 4.4 - Ambitions du projet en matière environnementale et sociale | 25 |
| 4.5 - Délai d'ouverture du site | 25 |
| 4.6 - Les expériences du candidat dans le réemploi/réutilisation..... | 25 |
| 5) Pièces à fournir par le candidat | 27 |

1) Présentation du candidat

1.1 – Renseignements concernant la structure :

Raison sociale / Dénomination : Sigle : [Emmaüs Cantal](#)

Forme juridique : [Association loi 1901](#)

Date de création : [1986](#)

N° SIRET (*impératif*): [399 486133 000 16](#)

Code NAF (*impératif*) : [87.90B](#) Code IDCC (*impératif*) : Convention collective appliquée : [pas de convention collective](#)

Adresse du siège social : [10 rue de la Somme – 15000 AURILLAC](#)

Tél. : [0471641423](#)

Courriel : [emmaus.cantal@gmail.com](#) / [responsable.emmauscantal@gmail.com](#)

Identification du responsable de la structure

(*le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts*)

Nom, Prénom : [FOURNIER Marc – MESLÉ Daniel](#)

Fonction : [Co présidents](#)

Tél. : [0628072184 / 0607249881](#)

Courriel : [marc15fournier@gmail.com](#) /

[dmesle.emmauscantal@gmail.com](#)

Votre structure dispose-t-elle d'agrément administratif ?

oui non

Si oui, lequel ?

Type d'agrément : [OACAS](#) ([Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire](#)) attribué par : [DRIETS ile de France](#)

en date du : [04.03.2025](#)

Votre structure est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Votre structure dispose-t-elle d'un Commissaire aux comptes ?

oui non

(*précisez les coordonnées*)

Adhérez-vous à un réseau ?

oui non _____

Si oui lequel ou lesquels ?

Emmaüs France – avec ce projet nous souhaiterions rejoindre le réseau national des ressourceries.

1.2 – Activés de la structure stratégie

| | |
|------------|--|
| Principale | Accueil inconditionnel |
| Autre | Recyclage - réemploi |
| Autre | Petite réparation - tri |
| Autre | Accompagnement social – environ 40 personnes |

Les communautés Emmaüs remplissent pleinement les critères définissant un acteur de l'ESS selon la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, à travers plusieurs caractéristiques clés :

1. Une finalité sociale avant le profit

Emmaüs place **l'humain au centre** de son projet. Sa mission est l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion de personnes en situation d'exclusion, appelées "compagnons", en leur offrant un logement, un travail et un cadre de vie collectif.

2. Une gouvernance démocratique

Les structures Emmaüs sont souvent organisées en **associations loi 1901**, avec un fonctionnement participatif, où les décisions sont prises collectivement par les membres ou représentants de la communauté.

Le conseil d'administration d'Emmaüs Cantal est composé de 16 membres : 13 bénévoles et 3 compagnons. Les salariés y participent à titre consultatif. Le conseil se réunit six fois par an. Le bureau, quant à lui, est composé de 7 membres, des 2 co-responsables, de l'intervenante sociale et de la secrétaire comptable. Il se réunit toutes les trois semaines. Nous attachons une grande importance au travail collectif et à la collégialité, qui sont au cœur de notre mode de fonctionnement. Les décisions sont prises de manière partagée, dans un esprit d'écoute, de coopération et de respect des rôles de chacun.

3. Un mode de gestion éthique

Emmaüs réinvestit l'essentiel de ses excédents dans la mission sociale :

- Pas de redistribution de bénéfices aux dirigeants.
- Autonomie financière grâce à l'activité de récupération, de tri, de revalorisation et de vente d'objets

4. Ancrage territorial et une utilité sociale

Les communautés Emmaüs ont un impact local fort :

- Elles créent du lien social en ouvrant un lieu où des gens de divers horizons se rencontrent, lors des heures d'ouvertures des magasins mais aussi lors d'événements mis en place par la communauté ou par ses partenaires (repas, spectacle, sport ...),
- Elles réduisent les déchets grâce à l'économie circulaire.
- Elles apportent une réponse concrète aux besoins fondamentaux (logement, alimentation, dignité).
- Elles permettent aux habitants du territoire de s'équiper à moindre coût et de bénéficier d'enlèvement de meubles gratuitement.

Lien avec l'agrément OACAS (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires)

L'agrément **OACAS**, prévu par l'article L. 265-1 du Code de l'action sociale et des familles, est un **dispositif juridique spécifique aux communautés Emmaüs et similaires**. Il reconnaît leur action sociale **hors des cadres traditionnels** (comme le RSA ou les dispositifs d'insertion classiques).

Caractéristiques de l'OACAS :

- **Cadre souple** permettant à des personnes exclues de trouver une forme de stabilité sans conditions administratives lourdes.
- Reconnaissance du **statut spécifique des compagnons**, ni salariés, ni bénéficiaires de minima sociaux, mais accueillis dans une communauté qui leur offre :
 - un accompagnement global (logement, activité, vie collective),
 - une activité valorisante (souvent dans le réemploi solidaire),
 - un **accompagnement social individualisé**.

Lien direct avec l'ESS :

- L'agrément OACAS renforce l'idée que ces structures répondent à des **besoins non couverts par le marché ou les services publics**.
- Elles innovent socialement et démontrent la **capacité de l'ESS à construire des modèles alternatifs de solidarité**.

1.3 - Territoire d'intervention

Notre structure intervient principalement sur l'ensemble du département du **Cantal**, tout en étendant son activité aux **départements limitrophes**, à savoir : le **Lot**, la **Corrèze**, le **Puy-de-Dôme**, l'**Aveyron** et la **Lozère**. Cette large couverture territoriale permet de répondre à la fois aux besoins locaux et à ceux des territoires frontaliers qui ne disposent pas toujours d'une offre équivalente en matière de ressourçerie ou de valorisation des déchets.

Toutefois, notre **zone d'intervention est différenciée selon les dynamiques territoriales** et les volumes d'activité. Ainsi, une part significative de notre action est concentrée sur les zones à forte densité de population et de production de déchets réutilisables, en particulier :

- **L'agglomération d'Aurillac**, qui constitue le cœur urbain du département et génère un flux important en matière de dépôt, de tri et de valorisation des objets ;
- **Le bassin de Saint-Flour**, deuxième pôle d'attractivité du département, où nous enregistrons également une demande croissante en matière de récupération, de réemploi et de sensibilisation à l'économie circulaire.

Cette concentration s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs : la densité de population, la présence de partenaires institutionnels et associatifs, la proximité des infrastructures de collecte, ainsi que la structuration du tissu économique local autour de la transition écologique.

L'action sur les départements limitrophes se fait de manière complémentaire, en lien avec les besoins identifiés localement, les partenariats en cours ou à venir, et les opportunités de mutualisation logistique. Cette souplesse territoriale nous permet de répondre à l'objectif de réduction des déchets tout en adaptant notre intervention aux spécificités de chaque territoire.

2) Moyens mobilisés par la structure

2.1 – Descriptif des moyens humains de la structure

Notre structure s'appuie sur une **organisation humaine solide et diversifiée**, qui conjugue compétences professionnelles, engagement citoyen et accompagnement social. Cette complémentarité permet de répondre efficacement aux différentes missions, qu'il s'agisse de collecte, de tri, de valorisation, de sensibilisation ou d'accompagnement socioprofessionnel.

► Gouvernance associative

La structure est pilotée par un **Conseil d'Administration composé de 14 membres**. Représentatif de la diversité des acteurs du territoire, ce conseil assure une gouvernance démocratique, garantit la cohérence des orientations stratégiques, et veille au respect des valeurs fondatrices du projet (inclusion, développement durable, économie circulaire).

► Équipe salariée

L'équipe permanente compte **7 salariés** aux profils complémentaires, assurant l'encadrement, la gestion et le bon fonctionnement quotidien de la structure :

- **2 responsables** : en charge de la coordination générale et de la supervision opérationnelle ;
- **1 responsable traçabilité** : garant du suivi des flux entrants et sortants, de la conformité réglementaire, et de la qualité des données collectées (indicateurs d'activité, reporting, bilans) ;
- **1 adjoint technique** : en appui sur la logistique, la gestion des espaces de stockage, le contrôle qualité des objets collectés et leur valorisation ;
- **1 intervenante sociale** : référente de l'accompagnement des personnes en parcours d'insertion, elle assure le suivi individuel et l'articulation avec les acteurs sociaux du territoire ;
- **1 secrétaire comptable** : en charge de la gestion administrative, de la comptabilité, des relations fournisseurs et du suivi budgétaire ;
- **1 standardiste** : en première ligne de l'accueil téléphonique et physique, elle oriente les usagers, planifie les rendez-vous, les livraisons et les collectes à domicile.

► Compagnons

Nous accueillons **40 compagnons** qui sont intégrées aux différentes activités (collecte, tri, réparation, vente, logistique) et qui bénéficient d'un accompagnement individualisé visant à favoriser leur montée en compétences et leur retour à l'emploi durable.

► Bénévoles

Enfin, notre action est fortement soutenue par un réseau actif de **63 bénévoles**, engagés dans les activités de tri, de vente, d'animation ou encore de communication. Leur présence est essentielle, tant pour l'ancrage territorial de la structure que pour la promotion de ses valeurs auprès du grand public.

2.2 - Descriptif des moyens matériels à disposition de la structure

La structure dispose de **moyens matériels conséquents et adaptés**, permettant d'assurer l'ensemble des missions liées à la collecte, au tri, à la valorisation, à la vente et à l'accompagnement social. L'implantation sur deux sites principaux (Aurillac et Saint-Flour) assure une couverture territoriale efficace et une répartition équilibrée des activités.

► **Site principal : Aurillac**

Le site d'Aurillac constitue le **cœur logistique et administratif** de la structure, avec un ensemble d'équipements et d'espaces organisés pour maximiser l'efficacité opérationnelle et le confort des équipes.

- **Dépôt principal :**
 - Surface de **2 000 m²**, répartie en plusieurs zones fonctionnelles :
 - **3 ateliers de réparation** : dédiés respectivement à l'électroménager, au mobilier, et à la ferraille, ces ateliers permettent une valorisation technique des objets et équipements collectés ;
 - **3 zones de stockage/tri** : organisées selon les flux entrants, facilitant le pré-tri, le traitement et la répartition des matériaux.
 - **Équipements de tri/recyclage :**
 - **7 bennes de recyclage** (cartons, bois, ferraille, D3E, etc.)
 - **50 caisses-palettes** pour le stockage intermédiaire ou le transport interne des matériaux.
- **Espaces de vente :**
 - **Magasin principal (siège)** : 1 300 m², organisé en différents espaces (mobilier, électro, textile, livres, vaisselle, etc.), accessible au public ;
 - **Boutique en centre-ville** : 160 m², dédiée à des articles sélectionnés (textile, déco, petits meubles), visant à renforcer la visibilité et l'accessibilité d'Emmaüs auprès d'un public urbain.
- **Hébergement et accompagnement social :**
 - **2 résidences sociales** : l'une de **14 chambres**, l'autre de **20 chambres**, destinées à l'accueil temporaire de personnes accompagnées dans le cadre de parcours d'insertion (compagnons) ;
 - **1 foyer avec salle de restauration collective**, offrant un cadre convivial et structurant pour les résidents.
- **Matériel logistique et informatique :**

- **1 chariot élévateur, 3 transpalettes, 1 gerbeur**, permettant la manutention sécurisée des objets et palettes ;
- **2 balances professionnelles** (au sol et en U) pour la pesée précise des matériaux et objets réemployables ou à recycler ;
- **2 camions et 2 véhicules de service**, pour la collecte, les livraisons et les déplacements internes ;
- **3 postes informatiques**, tous reliés au **logiciel de traçabilité GDR**, garantissant un suivi rigoureux des flux (entrées, sorties, ventes, réemploi, recyclage).

► Antenne secondaire : Saint-Flour

Le site de Saint-Flour permet de **renforcer la présence territoriale** de la structure dans le sud-est du département, avec des équipements fonctionnels et des espaces adaptés à une activité de proximité.

- **Dépôt :**
 - Surface d'environ **300 m²**, dédiée au **stockage et au tri** des objets collectés localement, en lien avec les équipes terrain et les magasins.
- **Équipements de tri/recyclage :**
 - **2 bennes de recyclage et 20 caisses-palettes**, permettant un pré-tri efficace et la préparation des envois vers le site principal ou les filières partenaires.
- **Espaces de vente :**
 - **Magasin antenne de 230 m²**, fonctionnant sur le même principe que le magasin principal, avec une offre adaptée à la clientèle locale ;
 - **Boutique éphémère en centre-ville l'été**, outil de dynamisation commerciale et de sensibilisation ponctuelle au réemploi.
- **Hébergement social :**
 - **3 appartements** mis à disposition en partenariat avec **Cantal Habitat**, pouvant accueillir respectivement 2, 4 et 1 personne, dans le cadre de parcours d'insertion ou d'accueil temporaire.
- **Matériel logistique et informatique :**
 - **1 chariot élévateur, 2 transpalettes, 2 camions, 1 véhicule de service ;**
 - **1 poste informatique** relié au **logiciel de traçabilité GDR**, assurant la continuité du suivi des activités en lien avec le siège.

Ces moyens matériels, répartis de manière cohérente entre les deux sites, permettent à la structure de **remplir efficacement ses missions**, de **répondre aux exigences de l'économie circulaire**, et de **soutenir les actions sociales et solidaires** portées localement.

2.3 - Partenariats :

La communauté Emmaüs Cantal est implantée sur le territoire depuis environ 30 ans. Depuis sa création, elle a su développer et entretenir des partenariats fidèles avec de nombreux acteurs locaux.

Aujourd'hui encore, elle continue d'élargir son réseau en tissant de nouvelles relations avec des associations, notamment dans le domaine de la solidarité. En plus des partenariats déjà en place avec les structures solidaires locales, la communauté reste ouverte à toute collaboration porteuse de sens et d'engagement social.

Avec l'ouverture d'une ressourcerie sur le site des Quatre Chemins, la communauté Emmaüs Cantal entend renforcer ses liens avec les acteurs du territoire. Ce projet permettra notamment de consolider la collaboration avec les centres sociaux, en particulier celui de la Vallée de l'Authre, avec qui des temps de co-animation et des mutualisations de bénévoles seront organisés.

Ce nouvel espace offrira également l'opportunité de développer davantage les partenariats existants avec des structures telles qu'Aurillac Agglomération, les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), l'École de la Deuxième Chance, l'ADAPEI, le ministère de la Justice (via les CPIP, la PJJ), ainsi que des associations solidaires comme la Croix-Rouge, la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, le Secours Catholique, Cantal Cœur 15, Éclat, Oxygène, l'école du cirque, Vélo Cité 15, les Restos du Cœur, la Fédération des Centres Sociaux, la Cimade, France Terre d'Asile, Forum Réfugiés, Aurore, ACART, ou encore le festival Boogie Woogie.

Par ailleurs, cette dynamique pourrait permettre de capter de nouveaux partenariats, comme avec l'association 10e Art, qui pourrait contribuer à styliser les bâtiments et valoriser les meubles à réemployer, renforçant ainsi l'ancrage culturel et artistique de la ressourcerie.

3) Budget prévisionnel

Compte d'exploitation synthétique

| Produits | N -1 (3 mois) | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|---------------------------------------|---------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Ventes | | 130 000,00 € | 225 000,00 € | 240 000,00 € | 255 000,00 € | 270 000,00 |
| Prestations de services | | | | | | |
| Subventions | | | | | | |
| Recyclage | | 3 136,08 € | 4 442,78 € | 5 226,80 € | 5 488,14 € | 5 644,94 € |
| Réemploi | | 9 000,00 € | 18 000,00 € | 23 000,00 € | 27 000,00 € | 30 000,00 € |
| Total des produits | 0 | 142 136,08 € | 247 442,78 € | 268 226,80 € | 287 488,14 € | 305 644,94 € |
| <i>Part des recettes commerciales</i> | | | | | | |
| Charges | | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
| Achats | 2 000,00 € | | | | | |
| Services extérieurs | | 5 000,00 € | | | | |
| Impôts et taxes | | - | 5 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € |

| | | | | | | |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Amortissements | | 26 112,60 € | 26 112,60 € | 26 112,60 € | 26 112,60 € | 26 112,60 € |
| Charges de personnel | 19 119,00 € | 115 646,00 € | 200 412,00 € | 211 548,00 € | 211 548,00 € | 211 548,00 € |
| Charges financières | 2 416,00 € | 35 997,00 € | 36 157,40 | 36 333,84 € | 36 527,92 € | 36 741,41 € |
| Total des charges | 23 535,00 € | 182 755,60 € | 267 682,00 € | 283 994,44 € | 284 188,52 € | 284 402,01 € |
| Résultat | -23 535,00 € | -40 619,52 € | -20 239,22 € | -15 767,64 € | 3 299,62 € | 21 242,93 € |

Cf Annexe 1 - business plan sur 5 ans

4) Présentation de l'offre

4.1 - Moyens humains consacrés à l'exploitation du site

Le bon fonctionnement de la ressourcerie repose sur une organisation humaine structurée, à la fois opérationnelle et adaptée aux spécificités de l'activité (tri, valorisation, accompagnement, accueil, traçabilité). L'encadrement technique et l'accompagnement des personnes en parcours d'intégration sont au cœur du dispositif.

1. Profils de poste mobilisés

Les équipes seront constituées de profils complémentaires, avec une répartition claire des missions :

- **Encadrant technique d'insertion (ETI) :** Professionnel expérimenté dans les domaines de l'encadrement, du réemploi, du bricolage ou de la logistique, l'encadrant technique a un double rôle :
 - Superviser l'activité quotidienne de tri, réparation, manutention, approvisionnement boutique,
 - Accompagner les compagnons dans leur montée en compétences et dans leur parcours professionnel (postures, savoir-faire, ponctualité, autonomie, etc.).
- **Compagnon référent :** Il s'agit d'un compagnon plus expérimenté, capable d'appuyer l'encadrant technique au quotidien. Il joue un rôle de relais opérationnel auprès des autres compagnons :
 - Transmission des consignes de tri ou de réparation,
 - Soutien à l'intégration des nouveaux,
 - Veille au respect des consignes de sécurité et de qualité.
- **Compagnons :** Ces personnes sont intégrées dans une dynamique de retour à l'activité à travers des missions concrètes :
 - Tri des objets,
 - Nettoyage, rangement, manutention,
 - Participation aux ateliers de réparation ou de valorisation,
 - Mise en rayon en boutique ou aide à la logistique.

2. Scénarios d'organisation humaine

● Scénario à court terme (phase de lancement) :

Dans la phase de démarrage de l'activité, une équipe unique est mobilisée, constituée de :

- **1 encadrant technique d'insertion.**
- **1 compagnon référent**, relais intermédiaire et soutien à l'organisation quotidienne.
- **5 compagnons** affectés aux différentes tâches de tri, réparation, logistique ou boutique.

Cette configuration permet de poser les bases opérationnelles solides, de structurer les flux, de tester les ateliers et d'évaluer les besoins réels.

● Scénario à long terme (vitesse de croisière) :

À horizon de montée en charge de l'activité (généralement d'ici la 3^e année), le modèle organisationnel prévoit :

- La mise en place de 2 équipes distinctes, permettant une gestion en parallèle de plusieurs ateliers ou zones (ex : dépôt/tri et boutique/valorisation), soit :
 - **2 encadrants techniques**
 - **10 compagnons** (5 par équipe)

Cette montée en puissance permettra :

- Une meilleure spécialisation des équipes par filière (textile, DEEE, DEA, etc.),
- Un accroissement du volume traité,
- Une augmentation de la capacité d'accueil de personnes en difficultés,
- Une meilleure continuité de service, y compris en période de forte activité ou d'absences.

3. Perspectives complémentaires

Dans le cadre du développement progressif de l'activité de la ressourcerie, certains moyens humains supplémentaires viendront renforcer l'équipe locale, sans pour autant être affectés à temps plein sur le site. Il s'agira principalement de ressources mutualisées, déjà en poste sur notre site d'Emmaüs à Aurillac, mais amenées à intervenir de manière régulière ou ponctuelle, selon les besoins.

Parmi ces renforts partagés, on prévoit l'intervention :

- **Des co-responsables de structure**, qui assureront un rôle de coordination générale et de supervision stratégique. Ils interviendront régulièrement pour accompagner le pilotage global du site, veiller à l'atteinte des objectifs et soutenir les équipes dans les prises de décision structurantes.
- De **l'intervenante sociale**, chargée de l'accompagnement socio-professionnel des compagnons en parcours d'insertion. Son rôle sera de suivre les situations individuelles, d'identifier les freins périphériques à l'emploi, de faciliter les démarches administratives, et de contribuer à l'élaboration des projets professionnels des compagnons. Son intervention se fera à temps partiel, en complément de son action sur les autres sites d'Emmaüs Cantal.
- Du **responsable traçabilité**, garant de la fiabilité des données liées à la gestion des flux entrants et sortants. Il assurera un appui technique sur les outils de suivi, le logiciel GDR, et la mise en conformité des déclarations auprès des éco-organismes. Il interviendra régulièrement pour analyser les données, produire les bilans et ajuster les pratiques si nécessaire.
- De la **secrétaire comptable**, qui interviendra ponctuellement pour assurer le suivi administratif du site : saisie des pièces comptables, traitement des factures, gestion de la caisse et appui à la préparation des bilans financiers. Son poste étant mutualisé au sein de la structure, elle interviendra à la demande ou selon une planification partagée.

Par ailleurs, afin de soutenir la montée en charge des activités logistiques liées aux collectes, aux apports et aux flux sortants, il est prévu de procéder, à partir de la troisième année, au recrutement d'un chauffeur à mi-temps.

Ce dernier sera chargé :

- D'assurer les enlèvements d'objets volumineux chez les particuliers ou partenaires locaux,
- De renforcer la logistique interne du site (transfert entre zones, manutention, livraisons ponctuelles, etc.).

Cette évolution des moyens humains s'inscrit dans une logique de professionnalisation continue de la structure, tout en garantissant un cadre de travail soutenant, sécurisé et efficient pour les équipes en place.

➤ **L'encadrement technique**

Thomas LEMERCIER : **Encadrant technique d'insertion (ETI)**, menuisier charpentier de métier et diplômé comme moniteur éducateur depuis peu, grâce notamment à son stage de 6 mois chez Emmaüs Cantal, Thomas travaille dans des établissements sociaux depuis plusieurs années il a l'avantage de pouvoir jongler entre le bricolage / la réparation d'objets et l'accompagnement des compagnons sur le terrain.

MAKHAROBILISHVILI Ivan : **Compagnon référent**, qui travaille depuis 3 ans sur l'atelier et la vente de l'électro. Ivan était patron de son entreprise en Géorgie il sait animer et accompagner une équipe tout en étant un très bon réparateur / vendeur.

➤ **Les postes permanents**

L'équipe mobilisée pour assurer le bon fonctionnement de la ressourcerie est dimensionnée de manière à répondre à la diversité des missions : tri, valorisation, accompagnement, accueil, gestion des flux, vente en boutique et suivi administratif.

La répartition des rôles et des temps de travail (exprimés en ETP – équivalent temps plein) est pensée pour assurer une couverture suffisante de l'ensemble des postes clés, tout en optimisant les ressources disponibles, notamment à travers des interventions mutualisées.

1. Équipe opérationnelle de terrain

- **Encadrement technique et accompagnement** : L'encadrement technique est assuré par un poste à temps plein (1 ETP), complété par 0,25 ETP dédié à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des compagnons.
- Ces fonctions sont essentielles pour garantir le bon déroulement des activités, la transmission des compétences, la sécurité, ainsi que l'accompagnement individualisé des personnes en parcours.
- **Accueil des usagers donateurs** : Un compagnon est spécifiquement affecté à l'accueil des particuliers venant déposer des objets. Il assure la réception, la vérification sommaire, l'orientation vers les ateliers, ainsi qu'un premier niveau d'information auprès des usagers.
- **Tri et petites réparations** : Trois compagnons sont mobilisés à temps plein pour effectuer les opérations de tri, de nettoyage, de contrôle, de réparation légère et de mise en valeur des objets, dans les différents ateliers.
- **Espace de vente** : Un compagnon est dédié à la gestion de la boutique solidaire, incluant la mise en rayon, l'accueil des clients, l'encaissement, l'entretien de l'espace et le réassort.

- **Soutien bénévole** : Une équipe de 2 à 3 bénévoles intervient régulièrement en appui sur les postes de tri, de vente et de tenue de la caisse. Leur présence permet de soulager l'équipe salariée, de sécuriser les périodes d'affluence et de renforcer la convivialité sur site.

2. Ressources mutualisées (intervenant à temps partiel)

Certaines fonctions sont assurées par des salariés de la structure intervenant sur plusieurs sites, dont une partie de leur temps est dédiée au site concerné ici :

- **Co-responsables de la structure** : Ils consacrent environ **25 % de leur temps** au suivi du site (soit 0,25 ETP), notamment sur la coordination générale, les relations partenariales et le pilotage stratégique.
- **Intervenante sociale** : Elle intervient à hauteur de **10 % de son temps** (0,10 ETP) pour assurer un accompagnement socio-professionnel des compagnons, en lien avec l'encadrement technique.
- **Secrétaire comptable** : Elle assure également **10 % de son temps** (0,10 ETP) pour le suivi administratif, la facturation, les écritures comptables et la gestion des pièces justificatives.
- **Responsable traçabilité** : Ce poste centralise les données de gestion des flux et assure la conformité des déclarations. Il est mobilisé à hauteur de **33 % de son temps** (0,33 ETP) sur ce site, en appui technique et analytique.

Ce dimensionnement permet d'assurer une présence humaine suffisante et stable, tout en maintenant un fonctionnement souple, évolutif et économe, en phase avec les ressources disponibles et les objectifs du projet.

4.2 - Modalités de valorisation, typologie des objets et traçabilité

➤ La vente des objets réemployables ou réutilisables

La boutique solidaire de la ressourcerie constitue un espace de vente accessible à tous, dans une logique de réemploi, d'économie circulaire et de consommation responsable. Elle permet de redonner une seconde vie aux objets collectés, réparés ou remis en état, tout en proposant des prix accessibles à tous les publics, notamment les plus fragiles.

1. Typologie des objets réemployés et mis en vente

Les objets proposés à la vente proviennent exclusivement de dons de particuliers ou d'apports volontaires. Après tri, contrôle, nettoyage et parfois réparation, les objets sont orientés vers l'espace boutique s'ils répondent à nos critères de qualité, de sécurité et de réutilisabilité.

Les principales catégories de produits disponibles sont les suivantes :

- **Meubles** (filière DEA – Déchets d'Éléments d'Ameublement) : armoires, tables, chaises, étagères, petits meubles de rangement...

- **Électroménager** (filière DEEE – Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) : petits appareils fonctionnels (bouilloires, grille-pain, cafetières, aspirateurs, etc.), en bon état et testés.
- **Jouets** : jeux de société, peluches, jouets éducatifs, articles de puériculture ludiques (tous nettoyés, complets et sécurisés).
- **Vaisselle et bibelots** : assiettes, verres, couverts, objets décoratifs, vases, cadres... triés, nettoyés, présentés en lots ou à l'unité.
- **Bricolage et jardin** : outils manuels, petits équipements, matériel de jardinage léger.
- **Textile / Fripe** : vêtements, chaussures, linge de maison, classés par taille, saison et catégorie, en bon état et lavés.
- **Sport et loisirs** : équipements sportifs, accessoires de plein air, jeux d'extérieur, articles de loisirs divers (livres, instruments, etc.).

Cette diversité de l'offre permet de répondre à une large palette de besoins, tout en facilitant l'accès à des biens de seconde main de qualité.

2. Jours et horaires d'ouverture au public

La boutique est ouverte au public selon une organisation évolutive, différenciée entre la phase de lancement de l'activité et sa montée en puissance.

► Scénario à court terme – Phase de démarrage

Durant les premiers mois d'ouverture, l'accueil du public est organisé sur **trois demi-journées par semaine**, afin de :

- Tester les flux de visiteurs,
- Ajuster les besoins en personnel,
- Maintenir une organisation stable et maîtrisée.

Horaires d'ouverture prévus pour la vente :

- **Mercredi** : 14h00 – 17h30
- **Vendredi** : 14h00 – 17h30
- **Samedi** : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h30

Cette organisation garantit une présence en fin de semaine, période la plus propice à la fréquentation du public.

Horaires d'ouverture prévus pour l'accueil des dons :

- **Mardi – Mercredi – jeudi – vendredi - samedi** : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

► Scénario à long terme – Montée en charge

À mesure que l'activité de la ressourcerie se stabilise et que la fréquentation de la boutique augmente, l'amplitude horaire est élargie. L'objectif est de proposer un service plus accessible à une clientèle diversifiée, tout en optimisant la valorisation des objets mis en vente.

Horaires d'ouverture envisagés pour la vente :

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi** : 14h00 – 17h30
- **Samedi** : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h30

Ce scénario permet une présence sur cinq jours dans la semaine, avec des créneaux réguliers et lisibles pour les usagers.

Horaires d'ouverture envisagés pour l'accueil des dons :

- **Lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi** : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30

➤ **La préparation au réemploi ou à la réutilisation**

Dans une logique de hiérarchisation des modes de traitement, la ressourcerie mettra en place **plusieurs niveaux de valorisation** adaptés à la nature et à l'état des objets collectés. Chaque flux est orienté vers un atelier spécifique, permettant soit une remise en état, soit un tri en vue du réemploi, soit une orientation vers les filières de recyclage.

Les ateliers sont organisés par catégories de produits et selon les compétences mobilisées, afin de garantir une **efficacité de traitement**, une **traçabilité optimale** et un **taux de valorisation élevé**.

1. Atelier de montage et de réparation – Filière DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement)

Cet atelier est dédié à la réparation, au montage et à la rénovation du mobilier :

- Réassemblage de meubles démontés,
- Réparation d'éléments cassés (charnières, pieds, étagères...),
- Rafrâchissement esthétique (ponçage, peinture, vernis).

Objectif : remettre en circulation des meubles fonctionnels, sûrs et esthétiquement valorisants pour la boutique. Cet atelier contribue fortement à la réduction des tonnages envoyés en filière DEA.

2. Atelier de petite réparation et tri – Filière DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Cet espace est dédié à la prise en charge du petit électroménager et de l'électronique grand public, en particulier :

- Tests de fonctionnement,
- Réparations simples (changement de câbles, fusibles, interrupteurs...),
- Identification des produits irrépares, tri et orientation vers la filière DEEE.

L'atelier joue un rôle essentiel dans la prévention des déchets et dans la valorisation des compétences techniques des compagnons.

3. Ateliers de tri par typologie d'objets

Un total de cinq ateliers de tri thématiques permettra une organisation fine des flux entrants, en fonction de leur nature et de leur potentiel de réemploi. Chaque atelier est équipé pour assurer à la fois la vérification de l'état, le nettoyage, la classification et la préparation à la vente :

- **Atelier jouets** : vérification de l'état, tri par âge ou par type, test de sécurité (notamment pour les jouets électriques ou électroniques).
- **Atelier vaisselle** : tri des éléments cassés ou ébréchés, nettoyage, mise en lot, étiquetage.
- **Atelier bibelots** : tri par style ou saison, contrôle de l'état, valorisation décorative.
- **Atelier bricolage et jardin** : regroupement des outils ou accessoires utilisables, élimination des éléments rouillés ou dangereux.
- **Atelier fripes (textile)** : tri des vêtements et textiles selon leur état, la saisonnalité et la typologie (vêtements, linge de maison...), vérification de la propreté, préparation à la vente

(étiquetage, rangement par taille et catégorie), orientation des textiles non valorisables vers la filière textile (ex. : Le Relais).

- **Atelier sport et loisirs** : réception, tri et test du matériel de sport (vélos, équipements de fitness, jeux d'extérieur...), vérification de la sécurité et du bon fonctionnement, regroupement des articles selon le type de pratique, reconditionnement léger si besoin (nettoyage, serrage de pièces, etc.).

Chaque atelier fonctionne selon un circuit logique et standardisé, favorisant la traçabilité et la montée en compétences des personnes mobilisées.

Ces différents ateliers poursuivent des objectifs communs :

- **Maximiser le taux de réemploi**, en assurant un tri qualitatif et une valorisation des objets,
- **Réduire les tonnages orientés vers les filières déchets**,
- **Créer des postes d'activité utiles et valorisants**, en particulier pour les compagnons ou les bénévoles,
- **Garantir la qualité des produits remis en vente**, au bénéfice des usagers de la boutique solidaire.

➤ La vente de matériaux recyclables

1. Organisation technique de la valorisation des matériaux

a. Tri et réception des dons

- **Collecte** : Les dons sont collectés via les apports volontaires des usagers voulant se rendre sur le site de la déchetterie d'où l'importance d'orienter les usagers à passer d'abord par la ressourcerie avant de se rendre sur la déchetterie (fléchage création de nouveaux accès) et de former les agents de la collectivité à repérer et orienter vers la ressourcerie, les collectes à domicile.
- **Tri initial** : À l'arrivée, les matériaux sont triés par catégories (bois, métal, électroménager, textile, vaisselle, bibelot, jouet, bricolage et jardin, sport et loisirs...) à l'aide de caisse, de pictogramme (cf ci-dessous, site 10 rue de la SOMME) et de personnels formés, les usagers sont invités à participer au premier tri ce qui permet de les impliquer, de les sensibiliser et de les rendre acteur de leur don.
- **Évaluation** : État, réparabilité, potentiel de revente ou recyclage.



b. Réparation / Reconditionnement

Dans une logique de valorisation maximale des objets collectés, la ressourcerie disposera de plusieurs ateliers techniques spécialisés, permettant de redonner une seconde vie aux biens usagés avant leur mise en vente.

Ateliers techniques

Deux pôles principaux de réparation seront développés sur site :

- Électroménager (petit et gros appareils) : diagnostic, remise en état, remplacement de pièces, nettoyage et tests de sécurité sont effectués. Ces interventions concernent aussi bien le petit électroménager (grille-pain, cafetières...) que les gros appareils (lave-linge, réfrigérateurs, etc.).
- Mobilier et objets d'ameublement : un atelier de menuiserie et de rénovation (sablage, collage, réparation...) permettra de restaurer des meubles anciens ou endommagés. Travaux de ponçage, réparation structurelle, peinture ou vernis seront réalisés pour permettre la remise en circulation des pièces.

Ressources humaines

Les ateliers sont animés par un binôme mixte de savoir-faire et d'accompagnement social :

- Compagnons en insertion, personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle,
- Bénévoles engagés et techniciens qualifiés, assurant à la fois la transmission des compétences et le contrôle qualité des objets remis en circulation.

c. Recyclage / Valorisation matière

Lorsqu'un objet ne peut être ni réparé ni réemployé, il est redirigé vers des filières de recyclage spécialisées, dans une optique de valorisation matière et de réduction des déchets ultimes.

Filières de recyclage et partenariats

Les flux sont orientés vers :

- Des filières de recyclage conventionnées, en fonction de la typologie des déchets :
 - DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques),
 - DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement),
 - ASL (Articles de Sport et de Loisirs),
 - ABJ (Articles de Bricolage et de Jardin),
 - Textiles, métaux, jouets, etc.
- Des éco-organismes agréés avec lesquels des partenariats sont établis, tels que :
 - Ecosystem
 - Ecomaison
 - Ecologic
 - Le Relais (pour les textiles)
- Enfin, pour les déchets résiduels non pris en charge par ces filières, une orientation vers la déchetterie voisine sera organisée, dans le respect des circuits légaux de traitement.

2. Organisation administrative

a. Traçabilité et gestion des flux

Depuis un an, nous avons renforcé notre rigueur administrative en recrutant Rémi Bénet, un responsable dédié à la traçabilité des flux, garantissant la fiabilité et la transparence de l'ensemble des données liées à la gestion des objets collectés.

Outils et méthodes :

- Enregistrement systématique des dons : chaque objet est référencé et/ou pesé à l'arrivée, en précisant son origine (apport volontaire, apport professionnelle, collecte à domicile avec camion...). Un code-barres unique est attribué à chaque item.
- Suivi des stocks : grâce à un système de code couleur et au logiciel GDR (Gestion des Données d'une Recyclerie), les objets sont suivis selon leur état et leur durée de stockage : en attente de tri, en cours de réparation, en stockage ou en boutique.
- Sortie des invendus ou déchets : les objets non valorisables sont identifiés et redirigés vers les filières adaptées.

b. Partenariats et obligations légales

Nous entretenons une relation active avec les collectivités locales à travers :

- Des conventions de partenariat avec les mairies, intercommunalités ou syndicats de traitement des déchets.
- Une veille réglementaire et la réalisation des obligations déclaratives auprès des éco-organismes :
 - Déclarations de tonnages par filière (DEEE, DEA, ASL, ABJ, jouets...),
 - Transmission des bilans annuels,
 - Suivi des flux sortants.

Nous nous assurons également du respect des normes en vigueur :

- Sécurité des appareils électriques réparés,
- Conditions sanitaires et d'hygiène dans les ateliers,
- Réglementation environnementale (notamment ICPE si applicable selon les volumes traités).

3. Modèle économique

a. Revenus générés

Le modèle économique repose en grande partie sur la revente des objets réparés ou valorisés dans la boutique solidaire de la ressourcerie. Les prix sont accessibles, favorisant l'économie circulaire et la consommation responsable.

b. Ressources complémentaires

Des financements externes viennent compléter ce modèle :

- Subventions publiques, principalement mobilisées pour les investissements matériels ou l'agrandissement des capacités,

- Contrats passés avec les éco-organismes, incluant des compensations financières pour la gestion de certaines filières spécifiques.

4. Enjeux sociaux et environnementaux intégrés

a. Insertion professionnelle

Les activités de tri, de réparation et de valorisation servent de supports d'insertion professionnelle pour des personnes éloignées de l'emploi. Encadrées et formées sur site, elles acquièrent des compétences transférables et un rythme de travail structurant.

b. Sensibilisation du public

La ressourcerie organisera régulièrement :

- Des animations et ateliers pédagogiques autour du réemploi,
- Des visites de site, destinées aux scolaires, associations ou institutions,
- Une participation active à des événements écoresponsables (forums, foires, semaines du développement durable, etc.).

c. Objectif de réduction des déchets

En cohérence avec les objectifs fixés par les politiques publiques, la ressourcerie visera un taux de détournement des filières d'élimination de 40 à 45 % à partir de la troisième année d'exploitation (vitesse de croisière de la structure). Ces chiffres correspondent à la moyenne réalisée par notre site actuel d'Emmaüs à Aurillac. Cet indicateur traduit l'impact environnemental direct de la structure et constitue un levier fort de son action territoriale.

➤ L'évacuation et le traitement des matériaux non recyclables

Dans le cadre de notre activité de ressourcerie, nous nous engageons à maximiser le réemploi et le recyclage des matériaux reçus. Toutefois, certains apports ou résidus issus du tri ne peuvent être ni réutilisés ni valorisés. Il est donc nécessaire d'organiser leur évacuation et leur traitement selon des modalités techniques et administratives précises, dans le respect des normes environnementales.

1. Gestion des déchets non valorisables générés par la ressourcerie – Mise en benne DIB

Les déchets issus du tri et du traitement des apports (objets cassés, matériaux souillés, éléments non réparables ou non valorisables) seront collectés dans des **benne dédiées aux Déchets Industriels Banals (DIB)**, mises à disposition sur notre site par un prestataire agréé.

Ces benne seront :

- Positionnées dans une zone technique sécurisée et réservée au personnel,
- Régulièrement vidées pour éviter l'accumulation,
- Utilisées uniquement pour des déchets non dangereux, non recyclables, et non réemployables.

Exemples de déchets concernés : mobilier hors d'usage, plastique non recyclable, mousse souillée, textiles inutilisables, etc.

Un suivi sera assuré via un **registre interne** ainsi que les **bordereaux de suivi des déchets** fournis par le prestataire, garantissant la traçabilité jusqu'au centre de traitement final.

2. Orientation des usagers vers la déchetterie en cas d'apports non acceptés

Lorsque des usagers se présentent avec des objets ou matériaux **non acceptés** par la ressourcerie (en raison de leur état, de leur nature ou de leur caractère non réutilisable), ceux-ci seront **orientés vers la déchetterie voisine**.

Cette orientation permet de :

- Maintenir la cohérence de la filière de réemploi,
- Éviter le stockage inutile ou inapproprié de déchets non valorisables,
- Garantir une gestion responsable et conforme à la réglementation.

L'équipe d'accueil sera formée à **identifier les types d'apports refusés** et à **informer les usagers** de manière claire et pédagogique.

➤ **Services annexes à la recyclerie**

1. Animations pour le grand public

Un partenariat avec le centre social de la Vallée de l'Authre est en construction.

Un partenariat avec un centre social permettra de renforcer l'ancrage local de la ressourcerie, en s'appuyant sur un acteur de proximité bien implanté dans le territoire. Il favorisera la mobilisation des habitants, la co-construction d'animations éducatives et solidaires (ateliers, sensibilisation, chantiers participatifs), et permettra de toucher un public diversifié, notamment les plus fragiles. Ce partenariat s'inscrit dans une logique de complémentarité des missions, de mutualisation des moyens et de développement de synergies avec d'autres acteurs locaux. Il contribuera ainsi à renforcer la dimension sociale, inclusive et écologique du projet de ressourcerie.

Ateliers Do It Yourself (DIY) et upcycling

- **Objectif** : Montrer comment prolonger la vie des objets.
- **Exemples** :
 - Transformer un t-shirt en sac etc...
 - Refaire un meuble, peindre, décorer, poncer, sabler, Aero gommer.
 - Customiser un vêtement avec des chutes de tissu.
- **Public visé** : familles, adolescents, senior.

Journées "Zéro déchet"

- **Animations** autour du tri et du réemploi.
- **Stands pédagogiques** avec pesée des déchets évités, quiz, jeux.
- **Exemple d'activité** : atelier de réparation minute (ex. : réparation de grille-pain, vélo...).

Visites guidées de la ressourcerie

- Pour faire comprendre le fonctionnement de la collecte, du tri, de la réparation, de la vente et quelles en sont les finalités (accueil, insertion, solidarité, écologie).

- Intégration d'une **explication des principes de l'ESS** : circuit court, utilité sociale, gouvernance collective.

2. Actions éducatives et scolaires

Ateliers en milieu scolaire

- Interventions dans des écoles, collèges, lycées ou universités :
 - Jeux de rôle autour de l'économie circulaire.
 - Présentation d'un parcours d'objet (de l'usage au réemploi).
 - Sensibilisation à la consommation responsable.

Immersion et stages

- Accueil de **stagiaires**, de **jeunes en service civique**, ou de **classes de découverte métiers**.
- Mise en situation sur le terrain (atelier, boutique, logistique).

3. Animations avec les partenaires sociaux et associatifs

Café-rencontre ou forums ESS

- Organisation ou participation à des forums locaux de l'ESS.
- Mise en valeur des structures de l'économie solidaire locale.
- Échanges de pratiques, témoignages de salariés en insertion ou de compagnons.

Ateliers participatifs

- Co-animation avec des structures partenaires (centres sociaux, missions locales).
- Exemples : "Fresque du climat", "Fresque des déchets", jeux coopératifs ESS (outils existant dans le réseau Emmaüs).

4. Événements communautaires et festifs

Fête du réemploi ou bourses d'échange

- Organisation de journées festives : vide-dressing solidaire, troc de jouets, réparation collaborative.
- Présence d'acteurs ESS locaux (coopératives, AMAP, tiers-lieux...).
- Animation de débats ou projections de documentaires suivis de discussions.

Ciné-débats thématiques

- Projection de films liés à la consommation, l'économie solidaire, l'environnement.
 - Ex : *Demain*, *En quête de sens*, *La Part des autres*.
- Animation d'échanges avec des intervenants (compagnons, responsables de la ressourcerie, associations...).

5. Supports de communication pédagogiques

- Création de **panneaux explicatifs** en boutique.
- Réseaux sociaux : capsules vidéo montrant les métiers de la ressourcerie, témoignages, parcours des compagnons.
- Distribution de **guides pratiques** : comment trier, réparer, donner utile, acheter solidaire.

➤ Le recueil des données et l'analyse des flux

Méthodologie de recueil et d'analyse des données

Le recueil et l'analyse des données s'appuient sur une méthode structurée visant à garantir la traçabilité des objets, à optimiser la gestion des flux (entrants, internes et sortants) et à assurer la conformité réglementaire. Cette approche repose sur l'implication d'un référent dédié, l'utilisation d'un logiciel métier, et la mise en place d'indicateurs de suivi clairs et compréhensibles.

1. Organisation et responsabilité

Le **responsable traçabilité** pilote l'ensemble du processus. Il veille à :

- La fiabilité des données enregistrées ;
- L'usage optimal du logiciel **GDR (Gestion des Données d'une Recyclerie)** ;
- La conformité des déclarations aux éco-organismes ;
- La production de bilans réguliers et l'ajustement des pratiques si nécessaire.

2. Recueil des données à chaque étape du parcours

Les données sont collectées de manière systématique dès l'entrée des objets et tout au long de leur parcours :

- **À l'arrivée** : chaque objet est enregistré avec un **code-barres unique**, son **poids** et son **origine** (ex. apport volontaire, collecte à domicile...).
- **En stock** : les objets sont suivis via un **code couleur** et classés selon leur statut :
 - En attente de tri
 - En cours de réparation
 - En stockage
 - En boutique (prêt à la vente)
- **À la sortie** : les objets valorisés (vendus ou donnés) sont enregistrés, tout comme les objets non valorisables (déchets). Ces derniers sont tracés grâce aux **bordereaux de suivi des déchets** fournis par les prestataires.

3. Axes d'analyse des données

Les données recueillies sont analysées selon plusieurs critères pour faciliter le pilotage et la prise de décision :

- **Par catégorie de produits** : pour évaluer les volumes traités par type d'objet (mobilier, électroménager, textile...), les taux de valorisation ou les besoins spécifiques de traitement.
- **Par flux** :

- *Entrants* : volume, type et origine des apports ;
- *Internes* : cheminement des objets dans les différentes étapes de valorisation ;
- *Sortants* : quantités valorisées, données ou éliminées.
- **Par durée de stockage** : pour anticiper les rotations et éviter les encombrements.
- **Par filière de traitement** : pour garantir une orientation conforme des déchets ou invendus.

4. Outils d'analyse et de pilotage

Pour rendre ces données exploitables et accessibles à tous les acteurs, plusieurs outils sont mobilisés :

- **Logiciel GDR** : centralise l'ensemble des données, facilite la recherche, l'édition de rapports et le suivi en temps réel.
- **Tableaux de bord** : visualisation synthétique des indicateurs clés (volumes entrants/sortants, taux de valorisation, temps de stockage...).
- **Graphiques et rapports périodiques** : facilitent la communication avec les partenaires, financeurs et éco-organismes.
- **Registres et bordereaux** : permettent une traçabilité complète jusqu'au centre de traitement final.

Cette méthode assure à la fois une gestion opérationnelle efficace, un pilotage stratégique basé sur des données fiables, et une réponse conforme aux exigences réglementaires et environnementales.

➤ L'organisation du site

Comme illustré en annexe 2, des travaux sont prévus avant l'ouverture afin d'améliorer les conditions d'accueil des dons, à l'image de ceux récemment réalisés sur notre site d'Emmaüs Aurillac. Ces aménagements incluent notamment la réalisation d'une dalle béton et l'agrandissement de l'auvent extérieur, afin d'y installer des caisses de tri correspondant aux différentes filières d'objets identifiées. Nous envisageons également de créer une ouverture entre l'atelier meubles et le dépôt dédié au stockage de ces derniers, afin de faciliter les flux internes.

Concernant l'organisation générale des espaces (cf. annexe 3), nous conserverons l'espace de vente tel qu'il était exploité précédemment par Cantal Loisirs. Le reste des locaux sera dédié aux activités de tri, de stockage, ainsi qu'à l'aménagement de bureaux et d'un espace de repos pour le personnel sur site.

Cf : Plan en Annexe 2 et 3

➤ Les aménagements

Comme illustré en annexe 4, nous avons notamment l'ambition de créer un accès supplémentaire depuis la route d'Aurillac. Cet aménagement viserait à encourager les usagers à se rendre en premier lieu à la ressourcerie, avant d'accéder à la déchetterie. L'objectif est de maximiser la récupération d'objets potentiellement réutilisables, en ne redirigeant vers la déchetterie que les déchets non valorisables.

Cf : Plan en Annexe 4

4.3 - Structuration/ gouvernance

Le site de la ressourcerie sera une antenne de l'association Emmaüs Cantal, il disposera de ses propres chiffres pour la gestion des flux et pour le suivi de la traçabilité en lien avec la collectivité mais il sera sous la gouvernance et la responsabilité de l'association Emmaüs Cantal.

4.4 - Ambitions du projet en matière environnementale et sociale

1. Ambitions environnementales

a. Réduction des déchets à la source

- Lutter contre la surconsommation et l'obsolescence programmée.
- **Objectif : détourner des flux des déchets ménagers** (objets, mobilier, électroménager, textile...) en les réemployant ou en les recyclant.
- Réduction du tonnage des encombrants, du tout-venant ou des dépôts sauvages.

b. Développement de l'économie circulaire locale

- Allongement de la durée de vie des produits par le **réemploi, la réparation et le recyclage**.
- Mise en place de **filières locales de valorisation** (ex. : bois, DEEE, textile...).

c. Suivi et impact environnemental mesurable

- Évaluation du **tonnage d'objets détournés de l'élimination**, du CO₂ évité, des matières préservées.
- Contribution directe aux **objectifs de réduction des déchets du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**.

2. Ambitions sociales et solidaires

a. Insertion et emploi local

- Création d'emplois pour des personnes éloignées de l'emploi via le compagnonnage (dans le cas d'un partenariat Emmaüs).
- Développement de **parcours d'insertion qualifiants** : logistique, vente, réparation, animation...

b. Accès à des biens de première nécessité

- Proposition de biens à **bas prix**, accessibles à tous, notamment aux personnes en précarité.
- Participation à la lutte contre l'exclusion matérielle via la **vente solidaire**.

c. Sensibilisation et éducation populaire

- Actions d'**éducation à l'environnement et à la consommation responsable**.

- Animation de **projets pédagogiques**, d'ateliers et d'événements citoyens.
- Mobilisation des habitants autour d'une démarche participative et solidaire.

3. Ambitions territoriales (avec la collectivité)

a. Soutien à une dynamique territoriale de transition

- Être un **acteur clé du développement durable local**, en lien avec les politiques publiques.
- Renforcer les logiques de **coopération entre acteurs publics, privés et associatifs**.

b. Co-construction avec les habitants et les partenaires

- Impliquer les citoyens dans la gouvernance ou les projets de la ressourcerie (ateliers participatifs nouveaux bénévoles).
- Travailler avec les services sociaux, les établissements scolaires, les associations, les bailleurs...

c. Valorisation de l'ESS comme levier de résilience territoriale

- Montrer que l'économie peut être **utile, inclusive et durable**.
- Faire de la ressourcerie un **lieu ressource**, un **tiers-lieu solidaire**, au service du bien commun.

4.5 - Délai d'ouverture du site

L'ouverture du site est prévue, dans le meilleur des cas, pour début janvier 2026. Au plus tard, elle interviendra au cours du premier trimestre 2026.

4.6 - Les expériences du candidat dans le réemploi/réutilisation

Depuis sa création il y a 70 ans, le mouvement Emmaüs s'est imposé comme un acteur pionnier dans les domaines du réemploi, du recyclage, de la solidarité et du travail collectif. Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, Emmaüs place l'humain au cœur de ses actions en proposant des alternatives concrètes à l'exclusion sociale, tout en participant activement à la préservation de l'environnement. À travers ses communautés et ses structures locales, le mouvement agit chaque jour pour donner une seconde vie aux objets et offrir une nouvelle chance à celles et ceux qui en ont besoin.

Dans cette dynamique, Emmaüs Cantal, implanté depuis 30 ans sur le territoire, s'inscrit pleinement dans cette tradition d'engagement et d'innovation. Conscients des enjeux croissants liés à l'économie circulaire et à la traçabilité des flux, nous avons, depuis deux ans, mis en place un système de suivi rigoureux de nos activités de tri, de réemploi et de recyclage. Cette démarche ambitieuse s'est concrétisée par l'embauche d'un responsable traçabilité à temps plein, chargé d'assurer la transparence et la précision de nos données.

Grâce à ce travail de fond, nous sommes aujourd'hui en mesure de produire des chiffres fiables et détaillés sur nos performances environnementales. Cette capacité de mesure nous permet non seulement de valoriser notre action auprès des partenaires institutionnels et du grand public, mais aussi d'optimiser continuellement nos pratiques. Elle renforce également notre légitimité en tant qu'acteur engagé dans la transition écologique et solidaire.

La communauté Emmaüs Cantal bénéficie d'un **ancrage territorial solide**. Reconnue par les habitant·e·s et les acteurs locaux, elle a su tisser au fil des années de **nombreux liens de confiance avec les associations, les institutions et les structures sociales du département**. Dans ce contexte l'ouverture d'une ressourcerie s'inscrit naturellement dans la continuité de cette dynamique locale. Elle permet de **renforcer le maillage territorial**, de **mobiliser les habitant·e·s autour d'un projet écologique et solidaire**, d'**organiser des actions éducatives** (ateliers de réemploi, sensibilisation à l'environnement, chantiers participatifs...). Ensemble, Emmaüs Cantal et Aurillac agglomération peuvent ainsi porter un projet de ressourcerie profondément ancré dans le territoire, au service de la transition écologique, de l'économie circulaire et du lien social.

Pour terminer, et si nous obtenons la gestion de cette ressourcerie, nous avons obtenu un Dispositif d'Accompagnement Local (D.L.A) pour nous aider à bien monter ce projet dans les prochains mois.

5) Pièces à fournir par le candidat

- Pour les sociétés :
 - Extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné
 - Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d'affaires et bilan des entreprises du groupe
 - Pour les ETTI, copie de la déclaration préalable d'activité de l'entreprise de travail temporaire et attestation de garantie mentionnée à l'article L 1251-49 du code du travail.

Ces documents peuvent être envoyés après signature de la convention en cas de création d'entreprise ou d'établissement. S'ils ne sont pas fournis au moment de l'instruction, la demande précise le territoire sur lequel l'entreprise envisage de développer ses activités

- Pour les associations :
 - Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
 - Statuts, liste des membres du conseil d'administration et du bureau avec l'indication de leur situation professionnelle ;
 - Des informations relatives aux ressources propres (montant des cotisations, nombre de cotisants, rémunération des services rendus ...)
 - Attestation sur l'honneur de la régularité sociale et fiscale
- En plus, pour les entreprises d'insertion sollicitant du FSE :
 - Attestation fiscale ou à défaut une attestation sur l'honneur de non-assujettissement à la TVA
 - Si l'aide du FSE est supérieure à 23 000 €, dernière liasse fiscale et liste des membres du Conseil d'administration
 - Statuts
- Dans tous les cas :
 - Dernier bilan¹ et compte de résultat approuvé (Ces documents doivent être certifiés soit par le Président de l'association, soit par un expert-comptable) et rapport du commissaire aux comptes (le cas échéant) ;
 - Des ratios et des indicateurs économiques doivent être fournis pour donner des indications de l'année N-1. Les comptes et le bilan certifiés de l'année N-1 seront transmis au 30 juin de l'année N au plus tard ;
 - Projet d'accompagnement social et professionnel : description (contenu, méthodologies utilisées, outils, durée, lieu,); objectifs,

- CV et copie des contrats de travail des salariés permanents intervenant sur l'action ;
- Attestation d'assurances (locaux, matériels dont véhicules, salariés) ou attestation sur l'honneur de cette régularité
- RIB
- Ainsi que tout document spécifique (convention de partenariat, délibération de collectivités territoriales, ...) permettant d'appréhender l'action